

**CONJUGUEZ
LES MÉTIERS
DU BÂTIMENT
AU FÉMININ !**

CONCOURS 2017 / 2018



STOP AUX CLICHÉS !

CONCOURS 2017 - 2018
ÉLÈVES DE 5e, 4e ET 3e, PARTICIPEZ !
www.capecb.fr/evenements/concours

CONJUGUEZ LES MÉTIERS DU BÂTIMENT AU FÉMININ
UN CADEAU POUR CHAQUE PARTICIPANTE

AURÉLIE, 23 ANS
Artisan du bâtiment et passionnée de danse

— SA RIGUEUR, ELLE LA CONSACRE AUSSI À SON MÉTIER. —

EN PARTENARIAT AVEC

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

Guide d'accompagnement pour remplir son dossier

EN PARTENARIAT AVEC



Qu'est-ce que la CAPEB ?

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est une organisation professionnelle représentant les chefs d'entreprise de l'artisanat du bâtiment.

Elle a 3 missions :

DÉFENDRE

Les représentants de la CAPEB, des élus (des artisans en activité) vont auprès des pouvoirs publics défendre les intérêts du secteur (Ex : TVA à 5,5% pour les artisans, la pénibilité au travail, le régime des retraites...).

REPRÉSENTER

La CAPEB représente devant les pouvoirs publics les 386 000 entreprises sur l'ensemble du territoire. Elle siège aussi dans toutes les autres instances où l'artisanat du bâtiment est concerné (Pôle emploi, le RSI, Assedics...).

PROMOUVOIR

Promouvoir les métiers de l'artisanat du bâtiment à travers plusieurs actions (salons, concours, olympiades des métiers...).

➤ C'est dans le cadre de sa mission de promotion que la CAPEB a créé le concours **Conjuguez les Métiers du Bâtiment au Féminin !** Les métiers de l'artisanat du bâtiment sont particulièrement méconnus de la gent féminine, qui pense qu'ils ne sont pas faits pour elle. **La CAPEB souhaite faire évoluer les mentalités : « Stop aux clichés ».**

QUELQUES CHIFFRES

L'artisanat du bâtiment c'est :

386 458 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98% des entreprises du Bâtiment

643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment

59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent **81 milliards d'euros** de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

Pour plus de chiffres : www.capecb.fr/les-chiffres-de-lartisanat

Comment intégrer le concours dans votre parcours pédagogique ?

Le concours « Conjuguez les Métiers du Bâtiment au Féminin ! » est ouvert aux élèves du cycle 4, soit les élèves de la classe de cinquième à la classe de troisième.

La CAPEB vous propose un partenariat privilégié afin de permettre aux élèves participant à ce concours de mieux comprendre le monde économique et professionnel, de mieux connaître la diversité des métiers et des formations, de mieux développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et, enfin, de mieux préparer leur projet d'orientation scolaire et professionnel.

Ainsi, les élèves découvriront les métiers du bâtiment sous l'angle de la mixité dans l'emploi, notamment en allant à la rencontre de femmes travaillant dans le bâtiment. À ce jour, elles ne représentent qu'environ 11% des professionnels du bâtiment ; ces métiers doivent donc être mieux valorisés.

Les élèves devront, sous l'angle d'un reportage photo commenté, valoriser les métiers du bâtiment au féminin, en montrant la femme (artisan, ouvrière, stagiaire...) dans son univers professionnel et la palette de ses compétences. La CAPEB vous propose alors de vous accompagner dans la mise en œuvre du concours.

► Un concours en lien avec le parcours Avenir

Le parcours Avenir permet à chaque élève d'acquérir les clés de compréhension du monde professionnel, afin de développer son autonomie et de construire son projet d'orientation scolaire et professionnel. Le concours « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ! » peut participer à cette construction et contribuer à la découverte des métiers.

► Le concours et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Le thème consacré au « Monde économique et professionnel » permet de :

- Mettre en place un projet concret sur le thème de la mixité dans l'emploi.
- Croiser les approches entre les différentes thématiques par exemple avec l'EPI « Transition écologique et développement durable », même si ce n'est pas l'objet premier du concours. Les métiers du bâtiment étant impactés par la transition écologique et le développement durable, en choisissant d'étudier ces métiers, les élèves pourront disposer d'un regard transversal qui favorisera leur capacité d'analyse et leur permettra de concrétiser leurs savoirs et compétences.
- Travailler en mode « collectif » : le concept même de ce concours consiste à travailler collectivement sur un projet, mais également d'utiliser des supports numériques pour constituer ce projet (photos/vidéos et écrits).

Avec le concours « Conjuguez les Métiers du Bâtiment au Féminin ! », vous disposez d'une action clé intéressante et cohérente avec les nouvelles modalités pédagogiques définies par votre Ministère.

Les métiers de l'artisanat du bâtiment

L'artisanat du bâtiment se décompose en 14 grands métiers* :



Carreleur Mosaïste / Carreleuse Mosaïste

Professionnel de la finition, il (elle) fournit et met en œuvre les revêtements céramiques sur les sols et les murs, y compris les façades... Intervenant à la suite du maçon et du plâtrier, il (elle) coordonne son travail avec le (la) plombier(e)-chauffagiste, l'électricien(ne) et le (la) peintre...

Installateur sanitaire / Installatrice sanitaire [Plombier / Plombière]

Il (elle) assure l'installation, la mise en service et l'entretien des appareils sanitaires. Son rôle est de faire arriver l'eau potable et d'assurer le bon fonctionnement des appareils sanitaires...

Charpentier / Charpentière

Il (elle) réalise la structure d'un bâtiment, c'est-à-dire ses éléments porteurs : plancher charpente et ossature bois sans lesquels celui-ci ne peut prétendre se stabiliser. Seul(e) un(e) charpentier(e) peut concevoir des charpentes sur mesure. Il (elle) peut également réaliser des escaliers, planchers, ossatures bois, coffrages, combles habitables, étalements...

Installateur thermique / Installatrice thermique [Chauffagiste]

Il (elle) procure à ses clients une température ambiante confortable et homogène, quelles que soient les variations de la température extérieure, ainsi que de l'eau chaude en permanence, à profusion et à température constante...

Couvreur / Couvreuse

Il (elle) intervient sur l'enveloppe du bâtiment et travaille aussi bien en construction neuve, rénovation ou restauration de patrimoine. Le (la) couvreur/euse réalise, répare et entretient les toitures de manière à ce que celles-ci assurent au mieux leur rôle de protection contre les intempéries...

Maçon / Maçonne

Il (elle) est le garant tant de la qualité que de la performance de l'enveloppe et de la structure du bâtiment. Il (elle) intervient sur tout type de bâtiment, aussi bien dans le cadre de constructions neuves que sur des chantiers de réhabilitation ou restauration de bâtiments anciens...

Electricien - Electricienne

Il (elle) conçoit, installe, entretient et dépanne les réseaux et équipements électriques (courant fort et courant faible). Il (elle) tient notamment compte de toutes les normes de sécurité...



Menuisier / Agenceur - Menuisière / Agenceuse

Il (elle) assure toutes les fermetures (fenêtres, volets, portes), réalise la structure intérieure (cloisons) et participe à l'agencement du bâtiment ainsi qu'à son habillage et son isolation (lambris, panneaux sous toiture...). Il (elle) conçoit, fabrique et installe fenêtres, volets, portes, placards, escaliers, parquets, meubles...



Peintre

Il (elle) associe prestations techniques et décoratives à l'intérieur et à l'extérieur de tout type de bâtiments mais aussi sur les façades. Que cela soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les travaux du peintre se voient...

Plâtrier / Plâtrière - Plâtrière / Plaquiste

Premier intervenant du second œuvre, il (elle) assure la définition de l'espace et des volumes dans les bâtiments. Il (elle) met en œuvre l'isolation, les plafonds et les cloisons en plaques de plâtre...

Serrurier / Serrurière - Métallier / Métallière

Il (elle) assure la protection des biens et des personnes, réalise et installe tout type d'ouvrages métalliques pour permettre d'accéder, de fermer, de sécuriser, d'embellir et même de construire des bâtiments. Il (elle) utilise tout type de métaux ferreux et non ferreux qu'il (elle) transforme, assemble mécaniquement ou par soudage...

Tailleur / Tailleuse de pierre - Marbrier / Marbrière

Les métiers de la pierre englobent plusieurs activités allant de la taille de pierre à la gravure sur pierre en passant par la marbrerie funéraire et de décoration dans le bâtiment. Le (la) tailleur(euse) de pierre en particulier conçoit sur mesure des éléments architecturaux en pierre de taille...

Gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment

Le gestionnaire assiste et seconde le chef d'entreprise dans les activités de gestion quotidienne de l'entreprise artisanale du bâtiment et de support de production.

Chef(fe) d'entreprise artisanale du bâtiment

Au-delà de la maîtrise du savoir-faire technique, l'artisan possède une vision globale de l'entreprise, car il (elle) détermine sa stratégie et dirige sa mise en œuvre. Il (elle) définit la politique commerciale de l'entreprise et s'engage sur la rentabilité des chantiers et de l'entreprise.



*Source : extrait du « *Guide pratique des métiers et des filières de formation professionnelle* » de l'artisanat du bâtiment - Edition 2014
 Disponible sur demande auprès de la CAPEB de votre département

Pour aller plus loin

www.artisansdubatiment.com
www.artisanat.info
www.metiers-btp.fr
www.orientation-formation.fr



Comment constituer son projet ?

► Les critères d'éligibilité

Un dossier ne peut être pris en compte que si :

- > La classe est mixte.
- > Le dossier est remis en version électronique.
- > Il comporte au minimum :
 - 5 photos légendées dont une (minimum) représentant une femme dans l'exercice de son activité sur un chantier ;
 - Une interview écrite de la femme ;
 - Une présentation écrite de l'entreprise dans laquelle la femme exerce ;
 - Une photo de la classe et le nom des élèves ayant participé ;
 - Les fiches remplies et signées d'autorisation de droits à l'image,
(modèle type disponible sur la page du concours www.capecb.fr/evenements/concours)

Attention : Si vous optez pour un montage vidéo pour présenter l'ensemble de votre projet, celui-ci ne devra pas dépasser un total de 4 minutes. Vous devrez également joindre les photos dans un dossier séparé.

► Les critères de notation

Lors de l'étude du dossier, le jury sera particulièrement sensible à plusieurs éléments :

- > L'originalité, la créativité des photos et du projet dans son ensemble, valorisant la mixité
- > Le contenu : la richesse des recherches et la curiosité portée sur l'univers des métiers de l'artisanat du bâtiment
- > La forme : la qualité des supports photos et du projet dans son ensemble

À noter : Il s'agit avant tout d'un concours photo pour promouvoir la mixité dans les métiers du bâtiment. La qualité de ces supports sera donc essentielle.

Participez au concours en 5 étapes

- > Je m'inscris au concours à l'adresse : concours_ccmbf@capecb.fr
- > Je contacte la CAPEB la plus proche du collège (cf coordonnées ci-après)
- > Je rencontre l'entreprise et la femme en activité
- > J'envoie mon dossier à la CAPEB avant le 6 avril 2018
- > J'attends la proclamation des résultats courant mai 2018

Attention, soyez vigilant aux formats des fichiers électroniques utilisés :

- | | |
|--------------------|------------------------|
| - Photos : jpg | - Audio : mp3 |
| - Films : avi, mp4 | - Document : word, pdf |

Retrouvez toutes les informations de présentation du concours :
www.capecb.fr/evenements/concours et sur notre page Facebook : bit.ly/capecbconcours

Nos conseils pratiques

► Trouver les coordonnées d'une femme travaillant dans le bâtiment

La CAPEB de votre département est là pour vous accompagner dans cette démarche et vous aider à chaque étape.

N'hésitez pas à prendre contact avec elle (cf coordonnées ci-dessous).

À noter : aller à la rencontre de femmes en formation en apprentissage dans un CFA est également une solution.

► Allez au plus simple !

Le jury appréciera votre capacité à synthétiser votre travail et à le rendre accessible à tous.

► En panne d'inspiration ?

N'hésitez pas à aller voir les lauréats des éditions précédentes sur la page :

www.capecb.fr/evenements/concours

Annuaire des CAPEB départementales

CAPEB AIN	04 74 23 19 50	capecb01@capecb-ain.fr
CAPEB AISNE	03 23 23 09 10	contact@capecb02.fr
CAPEB ALLIER	04 70 44 71 02	capecb.allier@orange.fr
CAPEB ALPES DURANCE	04 92 32 00 90	accueil@capebalpesdurance.fr
CAPEB ALPES-MARITIMES	04 93 31 91 90	capecb06@capecb-alpes-maritimes.fr
CAPEB ARDÈCHE	04 75 86 01 10	CAPEB07@capecb-ardeche.fr
CAPEB ARDENNES	03 24 33 16 50	direction@capebardennes.fr
CAPEB ARIÈGE	05 34 09 81 82	contact@upa09.fr
CAPEB AUBE	03 25 76 27 80	accueil@capecb10.fr
CAPEB AUDRE	04 68 25 34 86	capecb.11@wanadoo.fr
CAPEB AVEYRON	05 65 42 38 05	capecb.aveyron@wanadoo.fr
CAPEB BOUCHES-DU-RHÔNE	04 91 32 33 73	contact@capecb13.fr
CAPEB CALVADOS	02 31 44 28 42	capecb14@capecb-calvados.fr
CAPEB CANTAL	04 71 48 41 38	capecb-15@wanadoo.fr
CAPEB CHARENTE	05 45 95 00 91	capecb.16@wanadoo.fr
CAPEB CHARENTE-MARITIME	05 46 50 01 10	capecb@capecb-charente-maritime.fr
CAPEB CHER	02 48 50 04 38	capecb18@wanadoo.fr
CAPEB CORRÈZE	05 55 26 59 91	capecb19@wanadoo.fr
CAPEB CORSE-DU-SUD	04 95 23 75 52	capecb2a@gmail.com
CAPEB HAUTE-CORSE	04 95 34 20 60	capecb.2b@orange.fr
CAPEB CÔTE-D'OR	03 80 52 81 80	capecb21@wanadoo.fr
CAPEB CÔTES-D'ARMOR	02 96 61 61 80	contact@capecb22.fr
CAPEB CREUSE	05 55 51 18 58	secretariat@capecb23.fr
CAPEB DORDOGNE	05 53 06 80 80	capecb24@wanadoo.fr
CAPEB DOUBS	03 81 88 76 91	capecb-doubs@wanadoo.fr
CAPEB DRÔME	04 75 02 10 07	capecbdrome@capecbdrome.com
CAPEB EURE	02 32 23 50 50	accueil@capecb-eure.fr
CAPEB EURE-ET-LOIR	02 37 88 18 30	accueil@capecb28.fr
CAPEB FINISTÈRE	02 98 95 08 08	contact@capecb-finistere.fr
CAPEB GARD	04 66 28 87 87	accueil@capecb30.fr
CAPEB HAUTE-GARONNE	05 61 99 57 87	capecb31@capecb31.com
CAPEB GERS	05 62 05 80 21	contact@upa32.fr
CAPEB GIRONDE	05 56 11 70 70	capecb33@wanadoo.fr
CAPEB HERAULT	04 99 77 22 80	capecb.h@wanadoo.fr
CAPEB ILLE-ET-VILAINE	02 99 53 47 47	info@capecb35.fr

CAPEB INDRE	02 54 08 56 79	capeb-indre@wanadoo.fr
CAPEB INDRE-ET-LOIRE	02 47 37 88 75	contact@capeb37.fr
CAPEB ISÈRE	04 76 09 39 36	capeb38@capeb-isere.fr
CAPEB JURA	03 84 87 01 00	accueil@capeb-jura.fr
CAPEB LANDES	05 58 75 60 99	capeb40@wanadoo.fr
CAPEB LOIR-ET-CHER	02 54 78 50 13	contact@capeb41.fr
CAPEB LOIRE	04 77 92 11 30	capeb.loiree@wanadoo.fr
CAPEB HAUTE-LOIRE	04 71 09 11 68	capeb43@wanadoo.fr
CAPEB LOIRE-ATLANTIQUE	02 40 08 99 60	accueil@capeb44.fr
CAPEB LOIRET	02 38 81 06 76	capeb-loiret@wanadoo.fr
CAPEB LOT	05 65 35 08 01	capeb46@upa46.fr
CAPEB LOT-ET-GARONNE	05 53 98 00 35	capeb47@wanadoo.fr
CAPEB LOZÈRE	04 66 49 04 78	accueil@capeb48.fr
CAPEB MAINE-ET-LOIRE	02 41 36 83 68	capeb@capeb49.fr
CAPEB MANCHE	02 33 19 10 60	capeb-manche@orange.fr
CAPEB MARNE	03 26 85 72 90	contact@capebmarne.fr
CAPEB HAUTE-MARNE	03 25 35 04 20	capeb@capeb-haute-marne.fr
CAPEB MAYENNE	02 43 49 38 00	capeb@capeb-mayenne.fr
CAPEB MEURTHE-ET-MOSELLE	03 83 95 61 10	capeb54@capeb54.fr
CAPEB MEUSE	03 29 76 18 09	capeb55@wanadoo.fr
CAPEB MORBIHAN	02 97 63 05 63	capeb56@usam.fr
CAPEB MOSELLE	03 87 16 24 85	capeb57-violaine@orange.fr
CAPEB NIÈVRE	03 86 57 88 34	capebnievre@wanadoo.fr
CAPEB NORD	03 20 99 70 84	ndufour@capeb-nord.fr
CAPEB OISE	03 44 05 03 42	contact@capeb60.fr
CAPEB ORNE	02 33 26 14 04	capeb-61@wanadoo.fr
CAPEB PAS-DE-CALAIS	03 21 16 15 00	contact@capeb62.fr
CAPEB PUY-DE-DÔME	04 73 25 71 71	capeb63@capeb63.fr
CAPEB PAYS-BASQUE	05 59 63 23 81	capeb.paysbasque@capeb64.fr
CAPEB BEARN ET SOULE	05 59 81 28 60	capeb.lescar@gmail.com
CAPEB HAUTES-PYRÉNÉES	05 62 34 30 08	contact@capeb65.fr
CAPEB PYRÉNÉES-ORIENTALES	04 68 51 04 00	contact@capeb66.fr
CAPEB BAS-RHIN	03 88 10 28 00	csib@csib.fr
CAPEB HAUT-RHIN	03 89 36 30 00	uca@uca68.fr
CAPEB RHÔNE	04 72 85 77 10	contacts@capeb-rhone.fr
CAPEB HAUTE-SAÔNE	03 84 75 20 15	capeb70@wanadoo.fr
CAPEB SAÔNE-ET-LOIRE	03 85 90 97 70	capeb71@capeb71.fr
CAPEB SARTHE	02 43 52 05 20	contact@capeb-sarthe.fr
CAPEB SAVOIE	04 79 62 14 80	contacts@capeb-savoie.fr
CAPEB HAUTE-SAVOIE	04 50 66 26 66	accueil@capeb74.com
CAPEB GRAND PARIS	01 53 20 69 69	info@capeb-grandparis.fr
CAPEB SEINE-MARITIME	02 35 69 17 17	capeb76@wanadoo.fr
CAPEB DEUX-SÈVRES	05 49 24 31 59	contact@capeb79.fr
CAPEB SOMME	03 60 12 72 22	capeb@capeb80.info
CAPEB TARN	05 63 49 49 00	contact.capeb81@orange.fr
CAPEB TARN-ET-GARONNE	05 63 03 86 00	info@capeb82.fr
CAPEB VAR	04 94 14 72 62	capeb83@capeb83.fr
CAPEB VAUCLUSE	04 90 13 32 70	accueil@capeb84.fr
CAPEB VENDÉE	02 51 62 38 74	capeb@capeb-vendee.fr
CAPEB VIENNE	05 49 61 00 99	capeb86@wanadoo.fr
CAPEB HAUTE-VIENNE	05 55 77 78 93	secretariat@capeb87.fr
CAPEB VOSGES	03 29 31 38 39	capeb-88@wanadoo.fr
CAPEB YONNE	03 86 46 56 42	christophe89@wanadoo.fr
CAPEB TERRITOIRE BELFORT	03 84 22 29 29	capeb90@wanadoo.fr
CAPEB GRANDE-COURONNE ÎLE-DE-FRANCE (SEINE-ET-MARNE/YVELINES/ESSONNE/VAL D'OISE)	01 34 32 33 66	capeb.gc@capeb-grandecouronne.fr
CAPEB GUADELOUPE	0 590 24 37 58	capeb971@orange.fr
CAPEB MARTINIQUE	0 596 56 20 14	capeb972@wanadoo.fr
CAPEB GUYANE	0 594 31 49 43	fr.bat@hotmail.com
CAPEB RÉUNION	0 262 20 30 47	capeb.st-denis@orange.fr
CAPEB MAYOTTE	0 269 70 40 73	capeb976mayotte@gmail.com



**Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment**

2 rue Béranger - 75003 Paris
Tél. 01 53 60 50 00
Fax. 01 45 82 49 10
e-mail : capeb@capeb.fr

www.capeb.fr